

L'outil de Gestion des traitements Vétérinaires en élevage : GVET

Partenariats :

Anses-ANMV (Agence Nationale du Médicament Vétérinaire), ISAGRI

Financier :

Ecoantibio

Contact :

anne.hemonic@ifip.asso.fr

Valorisation

- Article dans Réussir Porc - TechPorc n°261, Septembre 2018.



Les registres des traitements vétérinaires sont encore souvent tenus sous format papier alors que des logiciels proposent désormais des solutions simples

Contexte et objectifs

La démarche GVET, poursuivie conjointement par l'Ifip, l'Anses et Isagri, répond à 2 enjeux complémentaires en élevage : **numériser le registre des traitements (RT) et assurer une mesure standardisée et officielle des usages d'antibiotiques.**

Bien que la traçabilité des traitements vétérinaires en élevage soit obligatoire depuis 2000, la quasi-totalité des éleveurs consigne actuellement ces informations sur papier, sous des formats hétérogènes.

Deux enquêtes ont été réalisées en 2018 pour faire cet **état des lieux des modalités d'enregistrement des traitements vétérinaires en élevage et pour identifier les motivations ou freins à la numérisation de ce registre.**



Résultats

Une enquête téléphonique, réalisée auprès de 32 éleveurs naisseurs-engraisseurs du Grand Ouest de la France, révèle des pratiques hétérogènes dans la tenue du registre des traitements : si 5 éleveurs utilisaient une version informatique (15%), 27 éleveurs (85%) continuaient d'utiliser le support papier ; dans ce dernier cas, les informations étaient notées sur des fiches, des cahiers, des calendriers ou directement à la craie sur le mur, sans archivage réel de ces informations. Les informations consignées sur papier étaient aussi bien sûr beaucoup plus hétérogènes et incomplètes que celles gérées par un système informatisé. Si le nom du médicament et la date de début de traitement sont toujours présentes, la date de fin de traitement ou sa durée n'étaient notées que dans 26 % des cas ; la dose est connue dans 56 % des élevages et la voie d'administration n'apparaît que dans 15 % des registres ; enfin, la référence à l'ordonnance, qui peut remplacer certaines de ces données, est rare (15 % des élevages). L'identification des animaux, présente chez 96% des éleveurs pour les traitements individuels des truies (numéro de boucle) est très inégale pour les traitements individuels des porcs.

Enfin, pour les traitements collectifs de truies ou des porcs, les éleveurs enregistrent les numéros de salle, de bande ou de case mais ce n'est pas systématique. Outre de ces données rendues obligatoires par la réglementation, des données facultatives peuvent être présentes : le temps d'attente avant abattage (41 % des élevages), le motif de traitement (30 % des élevages), le poids des animaux (7 %), la personne ayant réalisé le traitement (7 %) ou le numéro de lot du médicament (7 %). Une 2^{ème} enquête téléphonique, réalisée auprès de 104 naisseurs-engraisseurs dans toute la France, s'est intéressée aux **motivations et aux freins à la numérisation du registre des traitements.** Sur les 104 élevages, 12 % enregistrent déjà les traitements vétérinaires dans leur logiciel de GTTT-GTE. Les principales motivations citées par ces éleveurs sont la

facilité d'utilisation, une plus grande sérénité lors des contrôles par les Services Vétérinaires ou dans le cadre de démarches Qualité, la planification simplifiée des traitements (vaccins, vermifuges...), le choix plus pertinent des truies à réformer, selon l'historique de leurs traitements. Deux nouvelles fonctionnalités de GVET peuvent aussi intéresser ces éleveurs : (1) la présence du **catalogue des médicaments autorisés chez le porc** avec pour chacun, établies selon les données de l'AMM, la durée de traitement, la dose, la voie d'administration, le temps d'attente ; (2) de nouvelles possibilités d'analyser les données et de produire des **indicateurs de résultats** reconnus et normalisés.

Parmi les 92 élevages utilisant un registre papier, 27 % se sont déclarés intéressés pour s'engager dans l'informatisation du registre ; le logiciel de GTTT-GTE permettant déjà aux 48 % de ces éleveurs chez qui il est présent, de réaliser cela sans surcoût. Parmi les 67 éleveurs non intéressés par un enregistrement informatisé des traitements, les principaux freins évoqués sont **l'absence d'intérêt pour l'informatique** (25 % des éleveurs) ou l'habitude du format papier qui leur convient bien (21 %) ; pourtant, 18 % des éleveurs sont déjà équipés du logiciel.

La 3^{ème} raison est liée à **l'âge des exploitants**, 13 % des éleveurs ayant cité la proximité de leur départ en retraite. Le **manque de temps pour se former** à un nouvel outil informatique est aussi cité par 10 % des éleveurs. Enfin, certaines des autres raisons citées pourraient être résolues facilement par diverses solutions techniques : **problèmes de connexion à internet sur l'élevage, manque d'équipement informatique sur le site, nombre de salariés ou de sites d'élevage à coordonner, double saisie entre le papier et l'ordinateur...**

Perspectives

L'accompagnement des éleveurs vers la modernisation de leur registre des traitements est donc essentiel pour franchir le pas. Beaucoup sont intéressés et déjà équipés. **Tout éleveur souhaitant bénéficier de ces nouvelles fonctionnalités peut contacter l'Ifip ou Isagri.**